

Charte pour guider l'accueil d'une Communauté « venant d'ailleurs »

Quelques critères à prendre en compte

Pourquoi une telle proposition ?

Compte-tenu de l'arrivée, en France, d'un nombre conséquent de congrégations « venant d'ailleurs » - plus d'une centaine recensée à la Corref - soit en réponse à un appel reçu, soit suite à une proposition de ces instituts, il nous a semblé important, pour contribuer à la réussite de l'insertion de ces communautés, de proposer quelques critères à prendre en compte tant avant leur arrivée qu'au moment de leur accueil et pour assurer un nécessaire accompagnement.

Venant de qui ?

Cette charte est le fruit du travail d'un groupe composé à la fois de responsables de ces congrégations, de responsables de congrégations internationales françaises, du responsable du Service de la Mission universelle de l'Eglise et de la Sœur chargée du « Service Vie internationale » à la Corref, d'un prêtre délégué diocésain à la vie consacrée (ayant eu l'occasion d'accueillir l'une de ces congrégations), de la secrétaire générale de la Corref.

I) PREPARATION DE L'ACCUEIL

A - UNE COMMUNAUTE EST APPELEE :

Par qui ?

- Un diocèse ?
- Une autre congrégation ?
- Une institution ?

1. QUELLES MOTIVATIONS ?

Pour **appeler**

Pour **entendre** cet appel :

- quels sont les objectifs immédiats ?
- quels sont les objectifs à moyen et long terme ?

2. QUEL PROJET ?

Nécessité de le définir, de le confronter avec des partenaires locaux et autres instances concernées :

Secteur pastoral,

Équipes d'animation,
Responsables des maisons
Délégué diocésain pour la vie consacrée (DEVIC, DDVC),
Conseil diocésain pour la Vie religieuse (CDR, CDVR),
CORREF (provinces diocèses)
etc.....

3 RENCONTRER LA CONGREGATION

- Rencontre des responsables canoniques (Evêque et Supérieure Générale)
- Solliciter une rencontre de la congrégation :
 - avec l'instance pastorale du lieu où est prévue l'implantation,
 - ou avec le responsable de l'Institution appelante.

Prendre tous les moyens pour faire connaissance, comprendre le charisme de cette congrégation, son histoire, ses orientations missionnaires aujourd'hui, la dynamique missionnaire qui la pousse pour cette implantation

4 ETUDIER LES CONDITIONS MATERIELLES ET ECONOMIQUES

- a. Budget
- b. Maison
- c. Voiture
- d. Protection sociale
- e. Et, si nécessaire, l'apprentissage de la langue

NB Ces conditions doivent être « parlées » avec beaucoup de clarté.

Point d'attention :

Une communauté étrangère n'a pas le soutien spirituel et logistique d'une congrégation internationale

5 PREVOIR UNE EQUIPE CHARGEE DE L'ACCUEIL

- a. accueil spirituel,
- b. missionnaire,
- c. économique et administratif.

6 PREVOIR UNE CONVENTION ECRITE

B-UNE CONGREGATION SE PROPOSE

A qui ?

Diocèses, congrégations, institutions.

1 MOTIVATIONS ?

Pour se proposer et pour accueillir cette proposition

- Quels sont les objectifs immédiats ?
- Quels sont les objectifs à moyen terme et à plus long terme ?

2 PROJET ?

Quel est le projet recherché en lien avec le charisme, les orientations missionnaires de la congrégation, dans quelle dynamique missionnaire pour l'implantation ?

3 RENCONTRE :

entre l'instance d'accueil et la congrégation

4 ETUDIER LES CONDITIONS MATERIELLES ET ECONOMIQUES

- a. Budget
- b. Maison
- c. Voiture
- d. Protection sociale
- e. Et si nécessaire l'apprentissage de la langue

Ces conditions doivent être « parlées » avec beaucoup de clarté.

5 PREVOIR UNE EQUIPE CHARGEE DE L'ACCUEIL

- a. accueil spirituel,
- b. missionnaire,
- c. économique et administratif.

6 PREVOIR UNE CONVENTION ECRITE

C - DANS TOUS LES CAS

Réfléchir avec la congrégation au choix des sœurs, en cohérence avec le projet retenu

- a. capacité à apprendre la langue et à s'ouvrir à d'autres cultures
- b. capacité à vivre la Vie Religieuse dans une société sécularisée
- c. formations requises pour les missions confiées
- d. équilibre du groupe communautaire (âge, formation, santé).

II) CONDITIONS DE L'ACCUEIL

A - DU COTE DES ACCUEILLIS

1. Prévoir les **modalités concrètes** avec l'équipe chargée de l'accueil
2. Découverte du **contexte d'implantation** (diocèse, secteur, paroisse...) tant au plan pastoral qu'au niveau des réalités humaines, sociologiques...
3. **Prévoir les formations nécessaires :**
 - Si un apprentissage de la langue est nécessaire, en prévoir les modalités et la prise en charge financière
 - Participer à une session 1^{er} accueil (organisée par la Cellule accueil de la mission universelle)
 - Déterminer les formations diverses adaptées à la mission confiée.
4. Suggérer des **moyens pour créer des liens de proximité :**
 - avec d'autres communautés religieuses
 - avec des groupes de laïcs
 - voir comment intéresser les autres communautés du diocèse à cette arrivée.
5. **Accompagnement de la communauté :**
Importance d'un accompagnement différencié :

- a. spirituel (Eucharistie, moyens divers de ressourcement spirituel, accompagnement spirituel personnel)
- b. missionnaire et pastoral
- c. économique

NB : Il nous semble que la Corref est le lieu indiqué pour trouver formation continue et soutien. Favoriser au maximum l'adhésion de ces Congrégations à la Corref (*cf. conditions financières adaptées aux possibilités de chaque Institut*).

B- DU COTE DES ACCUEILLANTS

Préparer les instances « accueillantes » à l'intégration de la différence :

- accepter une certaine déstabilisation,
- se laisser bousculer dans nos préjugés, nos manières de faire et d'envisager la mission,
- réfléchir à la façon de communiquer, pour que l'apport original de la communauté puisse être reçu.

III) OPPORTUNITE D'UN SUIVI

- a. Importance d'une évaluation régulière au niveau spirituel et pastoral avec le délégué à la Vie Consacrée
- b. Evaluation du projet missionnaire en lien avec les instances concernées selon leur niveau de responsabilité
- c. Relecture et évolution de la convention avec l'autorité canonique
- d. En cas de retour dans le pays d'origine

A noter : une convention type d'accueil est en cours de préparation.